



Politique d'Accueil, d'Adaptation et d'Accompagnement pour les Personnes en Situation de Handicap

Edition du 09/01/2025

OCD s'engage à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans ses programmes de formation. Conformément au référentiel Qualiopi, nous mettons en place une politique d'accueil et d'adaptation visant à garantir un accès équitable et adapté à tous nos apprenants.

OCD s'engage à :

- Promouvoir un environnement inclusif et respectueux pour toutes les personnes, indépendamment de leur situation de handicap.
- Assurer une formation de qualité qui répond aux besoins spécifiques de chaque apprenant.
- Sensibiliser l'ensemble de notre personnel à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Nous fournissons des informations claires sur nos formations, y compris les modalités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Ces informations sont disponibles sur notre site web et nos fiches d'inscription et de diagnostic comprennent une information sur les situations de handicap.

Un référent handicap est désigné au sein de notre organisme. Ce référent est disponible pour répondre aux questions et orienter les apprenants potentiels sur les dispositifs d'accompagnement éventuels.

Avant le début de la formation, un entretien individuel est proposé pour évaluer les besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap. Cet entretien permet de définir les adaptations nécessaires et de co-construire un parcours de formation sur mesure.

Un plan d'adaptation est élaboré en concertation avec l'apprenant, en tenant compte de ses besoins, de ses capacités et de ses objectifs. Ce plan peut inclure des aménagements matériels, pédagogiques ou organisationnels.

OCD s'engage à fournir le matériel nécessaire pour garantir l'accessibilité de la formation (locaux accessibles, supports de cours adaptés, outils technologiques, etc.).

Nos formateurs sont formés à la pédagogie différenciée afin d'adapter leurs méthodes d'enseignement aux besoins de chaque apprenant. Des ressources variées (visuelles, auditives, kinesthésiques) sont mises à disposition pour favoriser l'apprentissage.

Selon les besoins identifiés, un accompagnement spécifique peut être proposé, tel que du tutorat, de l'aide à la prise de notes, ou des sessions de coaching.



Concernant les certifications, avec comme seule restriction ce que les règlements de ces certifications nous permettent, toutes les adaptations nécessaires seront proposées (positionnement du candidat au premier rang, augmentation de la durée de l'examen, fourniture de matériel adapté...).

Un suivi régulier est mis en place pour évaluer la progression de l'apprenant et l'efficacité des adaptations. Des points de rencontre sont programmés pour ajuster le plan d'adaptation si nécessaire.

À la fin de chaque formation, un questionnaire de satisfaction spécifique est proposé, incluant des questions sur l'accueil et l'adaptation pour les personnes en situation de handicap. Les retours sont analysés pour améliorer continuellement nos pratiques.

OCD s'engage à former régulièrement son personnel sur les enjeux du handicap, les dispositifs d'accompagnement et les bonnes pratiques d'accueil.

Nous favorisons une culture d'inclusion au sein de notre organisme, encourageant tous les collaborateurs et les stagiaires à être des acteurs de l'accueil des personnes en situation de handicap.

OCD est déterminé à assurer un accueil de qualité et des conditions d'apprentissage adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre politique d'accueil et d'adaptation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à garantir l'égalité des chances et à favoriser l'inclusion de tous dans nos formations. Nous croyons fermement que chaque individu, quelles que soient ses particularités, a le droit d'accéder à la formation et de développer son potentiel.